



LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 22/6013

ARRETE

ARRETE PERMANENT PORTANT REGLEMENTATION GENERALE DES ARRETS MINUTES, DES AIRES DE DEPOSES MINUTES, DES AIRES DE LIVRAISONS ET DES AIRES DE LIVRAISONS MUTUALISEES SUR LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment l'article L511-1,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5,

Vu le Code de la Route et notamment l'article R417-10 alinéa 4,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière dans l'article 55-c-2 de sa quatrième partie modifié en date du 06 décembre 2011,

Considérant que les arrêtés municipaux antérieurs à celui-ci sont abrogés,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Vu l'arrêté municipal n°22/2848 du 21 avril 2022,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer le stationnement des véhicules sur certaines voies de la commune de Cannes et instaurer un stationnement minute gratuit, des arrêts minutes, des aires de déposes minutes, des aires de livraisons et des aires de livraisons mutualisées sur certaines voies de la commune de Cannes afin de favoriser des rotations du stationnement près des commerces,

ARRETE

Les dispositions de l'annexe de l'arrêté municipal n°22/2848 du 21 avril 2022 sont modifiées de la façon suivante :

ARTICLE 1

À compter de la signature du présent arrêté, il sera régularisé les stationnements minute gratuits, des arrêts minutes, des aires de dépose minute, des aires de livraisons et des aires de livraisons mutualisées sur le territoire de la commune de Cannes, les horaires de ces arrêts ainsi que leur durée limite d'utilisation sont définis dans la liste annexée au présent arrêté.

ARTICLE 2

Définition: Les termes « arrêt » et « stationnement » sont définis à l'article R110-2 du Code de la Route :

- « arrêt » désigne l'immobilisation momentanée d'un véhicule sur une route durant le temps nécessaire pour permettre la montée ou la descente de personnes, le chargement ou le déchargement du véhicule, le conducteur restant aux commandes de celui-ci ou à proximité pour pouvoir, le cas échéant, le déplacer.
- « stationnement » désigne l'immobilisation d'un véhicule sur la route hors les circonstances caractérisant l'arrêt.
- le terme « livraison » désigne toute opération de chargement ou de déchargement de marchandises d'un véhicule automobile ou poids lourds effectuée à partir de la voie publique.

ARTICLE 3

Les dispositifs du présent arrêté s'appliquent sur les emplacements figurant dans la liste annexée au présent arrêté.

Les véhicules en stationnement pendant les périodes et au-delà de la durée fixée par la liste annexée du présent arrêté modifié, sont en stationnement interdit.

La violation des règles au présent arrêté constitue une infraction réprimée par l'article R417-10 alinéa 4.

Tout véhicule trouvé en infraction pourra être conduit à la fourrière intercommunale aux frais, risques et périls de son propriétaire en application de l'article L325-1 à L325-3 du Code de la Route.

La présente réglementation entrera en vigueur dès la mise en signature du présent arrêté.

ARTICLE 4

La signalisation réglementaire par panneau B6a1 et panonceau M6f et M6a portant mention de la période et de la durée maximum de stationnement est "interdit" et le panonceau fourrière compléter par une signalisation verticale supplémentaire indiquant les temps, horaires, sera mise en place par le service Circulation de la ville de Cannes.

ARTICLE 5

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la Direction Hygiène et Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le **25 AOUT 2022**


Pour le Maire,
L'Adjointe déléguée,
Marie POURREYRON



Places Arrêts Minute / Déposes Minute / Livraisons

Type

Type

Place arrêt minute

Somme Nombre de places 290

Voie	Section de voie	Nombre de places	Signalisation verticale
AVENUE DE GRASSE			
	n° 252	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n° 132	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi + bibliobus
	n° 339	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n°2	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	89	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
AVENUE DE LA ROUBINE			
	face au n°58	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
AVENUE DE LERINS			
	n° 28	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	face à la place Saint Jin-Jin	2	les mardi et vendredi de 8h à 20 h - 30 mn Maxi ; libre au-delà
AVENUE DE VALLAURIS			
	face au n°1	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
AVENUE DES ANGLAIS			
	n°17	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

Type

N 107	6	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 119	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 69	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 75	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 109 bis	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 53	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 66	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE ISOLA
BELLA - ROSELLA
HIGHTOWER**

parking villa les bleuets	5	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
---------------------------	---	---------------------------

**AVENUE
MARECHAL JUIN**

n° 79	4	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 32	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 46 - 48	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 69	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 73	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 120	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE MICHEL
JOURDAN**

n°67	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 27	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
entre le n° 121 et le n° 123	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
face au n°81	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
face au n° 106	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n°87	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

Type

n°88
n° 32

1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE
MONTE-CARLO**

n° 2-4
n° 9
n° 3-5

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
4 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE REINE
ASTRID**

n° 6

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE
SAINT-JEAN**

n°12
face au n° 8
Face au n 3

1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
4 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE
SAINT-LOUIS**

n° 21-23

1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**AVENUE
SAINTE-
MARGUERITE**

entre le n° 22 et le n° 24

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
ALEXANDRE III**

Type

n° 24
Sous pont SNCF angle bd
de la Croisette

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
CARNOT**

entre le n° 75 et le n° 77

1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
D'ALSACE**

n°2

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
CROISSETTE**

n°82

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
FERRAGE**

n° 27 bis

3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
REPUBLIQUE**

face n° 167

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

n° 99

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

n°155

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

entre le n° 2 et le n° 4

2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
SOURCE**

Type

n° 4 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
DELAUP**

n°2 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DU
RIOU**

face au n° 13 bis 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
face au n° 17 bis 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
EUGENE
GAZAGNAIRE**

Capitainerie Port du Mouré 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
Rouge - parking

**BOULEVARD
EUGENE TRIPET**

n° 20 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 14 3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
GENERAL VAUTRIN**

face au n°13 3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
LOUIS NEGRIN**

n°21 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
N 2 - 6 6 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

Type

N 1 - 3 3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD
MONTFLEURY**

n°2 3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 17 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**PASSAGE
FRAGONARD**

devant Immeuble le
fragonnard entrée A 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**PLACE
COMMANDANT
MARIA**

face au n° 8 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
face au n° 5 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

PLACE GAMBETTA

côté marché niveau
passage Chateaudun 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
côté marché entre la rue
Teisseire et la rue Chabaud 4 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
côté marché niveau
passage Chateaudun 3 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**ROND POINT
DUBOYS D'ANGERS**

n°2 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

Type

RUE DES SERBES	n°11/15	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE DES SUISES	au droit du n° 16	4	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE DOCTEUR BALOUX	face au n° 13	2	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE DU BOSQUET	n° 5-7	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE FELIX FAURE	face n°5-11	7	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE GEORGES CLEMENCEAU	n° 34	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n° 50	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n° 83	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	face n°1	3	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n°58	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
	n°75	1	de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
RUE JEAN DE RIOUFFE			

Type

n° 6 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE JEAN GRAS

n° 17 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 2 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 38 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

**RUE JEAN HADDAD
SIMON**

n° 5 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE LECERF

n° 9-11 4 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE LEON NOEL

n°39 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE LOUIS BLANC

n° 5 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
entre le n° 8 et le n° 12 4 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
entre le n°4 et le n°6 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n°2 2 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE LYCKLAMA

face au n°2 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi

RUE MARCELLIN

Type

Place dépose minute

Somme Nombre de places 279

Voie	Section de voie	Nombre de places	Signalisation verticale
AVENUE ANTHONY DOZOL	face au n°24	4	15 mn Maxi - Toute l'année / De 7h à 19h / Libre au-delà / amende 35 € enlèvement de véhicules
AVENUE BEAUSEJOUR	face au n°8	4	2 mn Maxi
AVENUE BENEFIAT	n° 8	4	Réservé Cars Scolaires / Période Scolaire / Lundi 7h45-12h ; 13h45-17h45 / Mardi 7h45-12h ; 13h45-16h15 / Mercredi 7h45-9h45 / Jeudi 7h45-12h ; 13h45-17h45 / Vendredi 7h45-12h ; 13h45-16h15 / Libre au-delà
AVENUE D'ORIENT	10	5	2 mn Maxi
AVENUE DE GRASSE	entre le n° 176	2	En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h ; 13h15-13h45 ; 16h-18h30 - Libre au-delà et cars scolaires
AVENUE DE LA BARONNE	n°9	10	2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ; 13h45-14h15 ;

Type

15h30-18h30

AVENUE DE LERINS

face n°45 - école Croisette 4 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà

**AVENUE DES
BROUSSAILLES**

face au n° 3 école
maternelle des Broussailles 5 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h ;
13h15-13h45 ; 16h-18h30 - Libre au-delà

**AVENUE DU PETIT
JUAS**

entre le n°5 et le n°11 6 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au-delà

**AVENUE FRANCIS
TONNER**

n° 11 9 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 + cars scolaires - Libre au delà
parking école bocca parc 1 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà
n° 6 3 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 + cars scolaires - Libre au delà

**AVENUE JEAN DE
LATTRE DE
TASSIGNY**

n° 20 3 15 mn Maxi - Toute l'année / De 7h à 19h / Libre au-delà /
amende 35 € enlèvement de véhicules

Type

AVENUE
MARECHAL
GALLIENI

entre le n° 51 et le n° 53
n°66

3	En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ; 13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà
4	2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ; 13h45-14h15 ; 15h30-18h30

AVENUE MAURICE
CHEVALIER

PARKING BASTIDE ROUGE

2	2 mn maxi
---	-----------

AVENUE MICHEL
JOURDAN

n° 152

5	En période scolaire 2 mn maxi - Libre au-delà
---	---

AVENUE
SAINT-LOUIS

PARKING ST LOUIS

6	15 mn Maxi - Toute l'année / De 7h à 19h / Libre au-delà / amende 35 € enlèvement de véhicules
---	--

BOULEVARD
D'OXFORD

face au n°24
n° 22-24

4	En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h00 ; 13h15-13h45 ; 16h00-18h30 - Libre au delà
6	En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h00 ; 13h15-13h45 ; 16h00-18h30 - Libre au delà

BOULEVARD DE
LORRAINE

n° 20

3	En période scolaire 15 mn Maxi - Libre au delà
---	--

Type

**BOULEVARD DU
RIOU**

contre allée n° 73
n° 22

3 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-19h ; Libre au delà
de 7h à 19h - 15 mn Maxi - libre au delà
3

**BOULEVARD
ETIENNE
ASTEGIANO**

entre le n° 16 et le n° 18

2 15 mn Maxi - Toute l'année / Du Lundi au Vendredi / 8h-9h /
11h-12h / 13h30-14h30 / 16h-18h / Libre au-delà

**BOULEVARD
GUYNEMER**

Coté Lycée Stanislas

10 Réserve CARS Scolaires - Période Scolaire / 7h30-18h30 / VL
en dehors de ces périodes

**BOULEVARD
HONORE
SOUSTELLE**

n° 12

2 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au-delà

**BOULEVARD
LOUIS NEGRIN**

n° 33

6 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 + cars scolaires - Libre au delà

**BOULEVARD
VALLOMBROSA**

entre n°26 et n°32

5 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-19h ; Libre au delà

RUE DE LILLE

face au n°9
1 15 mn Maxi - Toute l'année / De 7h à 19h / Libre au-delà /
amende 35 € enlèvement de véhicules

RUE DE METZ

n° 5
1 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà
face n° 9
2 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au-delà
n°11
1 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà
face au n°4
2 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà

RUE DES SUISES

n° 24
3 En période scolaire 2 mn maxi - Libre au-delà
n° 39 (face au n° 24)
2 15 mn Maxi - Période Scolaire / Du Lundi au Vendredi /
7h15-9h / 11h15-11h45 / 12h45-13h45 / 16h15-18h / Libre
au delà

RUE HONORE DE
BALZAC

école St Exupéry
9 En période scolaire 2 mn maxi ; 7h15-9h ; 11h15-12h45 ;
13h45-14h15 ; 15h30-18h30 - Libre au delà

RUE HONORE
ESCARRAS

n° 1
2 15 mn maxi ; 8h à 19h amende 35 € enlèvement de véhicules

RUE LACOUR

Type

Place livraison

Somme Nombre de places 201

Voie	Section de voie	Nombre de places	Signalisation verticale
ALLEE DES CORMORANS	entre le n° 1 et le n° 3	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
ALLEE DU CARIMAI	devant parcelle AN0072	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE BEAUSEJOUR	n°2	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DE GRASSE	n°309 n° 259 N 179 n°317-319	1 1 1 1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h centre transfusion sanguine 7 jours sur 7 - 24h sur 24h 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DE LA BARONNE	n°4	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DE LERINS			

Type

	face aux n° 24/26	1	de 6h à 10h30 le stationnement est interdit sauf livraison + bibliobus le vendredi de 9h à 11h30
	n° 22	1	de 6h à 10h30 le stationnement est interdit sauf livraison
	n° 17	1	de 6h à 10h30 le stationnement est interdit sauf livraison
AVENUE DE VALLAURIS			
	face au n°1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
AVENUE DES ANGLAIS			
	n° 22	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
	n° 1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DES BROUSSAILLES			
	n° 22	1	sauf livraisons - sauf ambulances
AVENUE DES MURIERS			
	face au n° 20	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DU CAMP LONG			
	entre n° 13 et n° 15	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
AVENUE DU PRADO			
	n° 2	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

n°24 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

AVENUE
MARECHAL
GALLIENI

face au n° 5 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

AVENUE
MARECHAL JUIN

face au n°85
n° 159 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 32 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
122 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 79 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 42 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

AVENUE MAURICE
CHEVALIER

PARKING BASTIDE ROUGE 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

AVENUE MICHEL
JOURDAN

entre le n° 57 et le n° 59
face au n° 75 et le n° 77
n° 121 1 de 8h à 20 h - 30 mn Maxi
n° 22 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 6 1 8h-20h, 15min max
n°80 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n°93 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

**AVENUE PRINCE
DE GALLES**

n° 1 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**AVENUE REINE
ASTRID**

n° 8 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**AVENUE
SAINT-JEAN**

n° 4 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**AVENUE
SAINT-LOUIS**

n° 39 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**AVENUE TRISTAN
BERNARD**

n° 10 1 de 6h à 10h30 le stationnement est interdit sauf livraison

**BOULEVARD
ALEXANDRE III**

face au n° 4 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD
CARNOT**

n° 33 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 111 et le n° 113 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 40 et le n° 42 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

n°73	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 75 et le n° 77	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 54	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 21 et le n° 23	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre n° 15 et n° 17	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 32 et le n° 34	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 99 et le n° 101	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 66	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 55 et le n° 57	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
entre le n° 12 et le n° 14	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 91	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD
D'ALSACE**

n° 62	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 29	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 53	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD DE LA
CROISSETTE**

n° 65	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face n° 6-7	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
FERRAGE**

n° 17	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 19	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE LA
REPUBLIQUE**

Type

n° 105 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 141 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 75 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
face au n° 19 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DE
LORRAINE**

n° 30 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 13 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face au n° 12 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**BOULEVARD DU
MIDI LOUISE
MOREAU**

face n°30 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD DU
MOULIN**

n° 3 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD DU
RIOU**

n° 17 ter 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD
ETIENNE
ASTEGIANO**

Face au n32 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

BOULEVARD

Type

GENERAL VAUTRIN

n° 15
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
contre allée face au n°27
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD
LOUIS NEGRIN**

n° 13
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**BOULEVARD
MONTFLEURY**

entre le n° 17 et le n° 19
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 13
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
face au n° 3
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 14
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n°5
1 Livraison 7 jours sur 7 - 24h sur 24h sauf Bibliobus le Mardi
de 9h30 à 11h00

**BOULEVARD
VALLOMBROSA**

n° 11
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**CHEMIN DU
DEVENS**

n° 13 bis
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**IMPASSE
SAINT-PAUL**

n°5
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

PLACE DE LA GARE

face au n°2
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
devant gare SNCF
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
devant gare SNCF
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

PLACE GAMBETTA

n° 3
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**QUAI
SAINT-PIERRE**

face au n° 9/10
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face au n° 16/17
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face au n° 20/21
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**ROND POINT
DUBOYS D'ANGERS**

n° 1
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n°2
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE ACHARD

n° 7
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE ANDRE
CHAUDE**

n° 10
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE
COMMANDANT
VIDAL**

Type

face au n° 2
n° 4

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE D'ALGER

n° 2

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE D'ANTIBES

n° 66
n° 49
n° 1
n° 135
n° 109
n° 13
n° 72
n° 145

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE D'ORAN

face au n° 9bis

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE DE CANNES

Faculter des Métiers

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE DE
L'ORPHELINAT**

n° 8

1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE DE LA
PRADERIE**

Type

n° 2 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE DE LA
VERRERIE**

n° 4 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE DE LILLE

n° 6 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

RUE DE MIMONT

entre le n° 36 et le n° 38 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 28 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 5 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

RUE DE RUSSIE

entre le n° 2 et le n° 4 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

RUE DE SUFFREN

n° 2 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE DE
TURCKHEIM**

face au n°12 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE DES FRERES
PRADIGNAC**

n° 3 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

RUE FELIX FAURE

n°21-23 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n°9-15 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**RUE FREDERIC
AMOURETTI**

au droit du théâtre 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**RUE GENERAL
FERRIE**

face au n° 13 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**RUE GEORGES
CLEMENCEAU**

n° 24 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 8 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 36 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE HENRY RUHL

n° 6 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE JEAN DAUMAS

n°11 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face au n° 1 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

**RUE JEAN DE
RIOUFFE**

Type

n° 12 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE JEAN GRAS

face au n° 33 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 14 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 6 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE JEAN HADDAD
SIMON**

entre le n° 7 et le n° 9 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h

RUE JEAN JAURES

n° 25 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 5 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 20 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 4 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 26 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 30 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
entre le n° 44 et le n° 46 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
entre le n° 60 et le n° 62 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE LACOUR

n° 11 1 sauf livraison de 5h à 19h

**RUE
LATOUR-
MAUBOURG**

n° 7 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
face au n° 20 A 1 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

Type

RUE LECERF

n° 12	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
n° 18	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi

RUE LEON NOEL

n° 2	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 52	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE LEOPOLD
BUCQUET**

n° 2	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
n° 1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

RUE LORD BYRON

n° 1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
face au n°27	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

**RUE LOUIS
ARDISSON**

face au n° 2	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
--------------	---	--

RUE LOUIS BLANC

n° 5	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
------	---	--

**RUE LOUIS
BRAILLE**

n° 6	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
------	---	-----------------------------

Type

RUE LOUIS BROUCHIER	N9	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE LOUIS NOUVEAU	n° 28 n° 18 n° 12	1 1 1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h 7 jours sur 7 - 24h sur 24h 7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE LOUIS PERRISOL	sur rampe qui mène au musée de la Castre	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE MARCEAU	n° 12 n° 2	1 1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
RUE MARCO DEL PONTE	N13	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
RUE MARECHAL DES LOGIS JULES FELLEGARA	n° 7	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h

Type

et de 12h30 à 14h00 - amende 35 € - enlèvement de
véhicules - Libre au-delà

RUE RENE VIGLIENO	n° 1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE REYER	n° 12	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE ROUAZE	n° 10	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
RUE SAINT-HONORE	entre le n° 18 et le n° 20 n° 2	1 1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi 7 jours sur 7 - 24h sur 24h - 30 mn Maxi
RUE SAINT-VINCENT-DE -PAUL	face au n° 3	1	stationnement interdit sauf livraison de 8h30 à 18h30
RUE SERGENT BOBILLOT	n° 1	1	7 jours sur 7 - 24h sur 24h
RUE VICTOR COUSIN			

Type

Place livraison mutualisée en arrêt Somme Nombre de places 56
minute

Voie	Section de voie	Nombre de places	Signalisation verticale
AVENUE DE GRASSE			
n° 173		3	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
n° 50		4	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
face n° 7 à 11		5	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
entre n°211 et n°215		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
n° 263		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
entre n° 31 et n° 33		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
AVENUE DES TIGNES			
n°2		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
AVENUE MARECHAL JUIN			
n° 66		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
n°20		2	livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà
AVENUE PIERRE			

Type

SEMARD

Face au n 9

3

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**BOULEVARD
ALEXANDRE III**

n° 44

3

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**BOULEVARD DE LA
REPUBLIQUE**

entre le n° 167 et le n° 169

3

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**BOULEVARD DE LA
SOURCE**

N 10

2

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**BOULEVARD DU
MIDI LOUISE
MOREAU**

n° 6

3

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**BOULEVARD
EUGENE
GAZAGNAIRE**

N 100

2

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

N 112

1

livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

Type

N 146 1 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**RUE DOCTEUR
BALOUX**

face N 19 1 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**RUE JEAN HADDAD
SIMON**

n° 19 1 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

n° 19 1 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

**RUE LOUIS
NOUVEAU**

n°7 2 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

n°20 2 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

RUE MERLE

n° 17 3 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

n°1 2 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

RUE REYER

n° 7 2 livraison de 7h à 13h - 30 mn Maxi ; arrêt minute de 13h à 19h - 30 mn Maxi ; libre au delà

